

Communiqué de presse
31 août 2023

« Baromètre 2023 de l'Épargne en France et en régions » - En Auvergne-Rhône-Alpes :

**Au regard de l'actualité sur les retraites,
près de 9 actifs d'Auvergne-Rhône-Alpes sur 10
considèrent nécessaire l'épargne par « capitalisation »**

Alors que le 1^{er} semestre 2023 a été marqué par les débats sur la retraite et à la veille de l'entrée en vigueur de la réforme, le 5^e « **Baromètre de l'épargne en France et en régions** », réalisé par Ifop pour la Société de conseil en gestion de patrimoine sur Internet Altaprofits, met en lumière :

Le fort intérêt des actifs d'Auvergne-Rhône-Alpes pour l'épargne par « capitalisation ». 89 % des actifs d'Auvergne-Rhône-Alpes considèrent nécessaire d'épargner par eux-mêmes pour se constituer un revenu supplémentaire au moment de leur retraite afin de compléter leur pension (+ 5 points par rapport à la moyenne nationale). Ils sont même 46 % à considérer cette épargne comme « tout à fait » nécessaire, soit près de 5 actifs sur 10.

Si 4 % des interviewés ne se sont pas prononcés sur cette question, il en ressort que moins d'1 actif sur 10 (7 %) ne serait pas convaincu par la nécessité d'épargner par soi-même pour la retraite.

On relève qu'en régions, les actifs d'Auvergne-Rhône-Alpes sont surreprésentés parmi ceux convaincus de la nécessité de l'épargne par « capitalisation ».

Face à ce constat :

L'intention des habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes de souscrire un Plan Épargne Retraite (PER) est en progression significative sur 3 ans. 40 % des interrogés déclarent avoir l'intention de souscrire un PER quand 30 % le signifiaient en 2021 (+ 10 points en 3 ans).

Au plan national. 84 % des actifs de France sont convaincus de la nécessité de l'épargne par « capitalisation » et 37 % des Français ont l'intention de recourir à un PER.

Ce sondage 2023 confirme la tendance générationnelle relevée les deux années précédentes d'une jeunesse persuadée de la nécessité de se constituer par ses propres moyens un complément de revenus pour sa retraite :

. 60 % des moins de 35 ans ont l'intention de souscrire un PER pour bénéficier d'une rente viagère (revenu versé jusqu'à la fin de leur vie) ou d'un capital (récupérer leur investissement en une seule ou plusieurs fois) à leur retraite (+ 23 points d'écart par rapport à l'ensemble des Français et un bond intentionniste de + 20 points en 3 ans ; ils étaient 40 % en 2021).

. contre 29 % pour les 35 ans et plus (- 8 points vs l'ensemble des Français et une progression de + 6 points en 3 ans ; 23 % en 2021).

Par ailleurs, les résultats du « Baromètre 2023 de l'épargne en France et en régions » nous

apprennent que :

Le ressenti spontané des habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes à l'égard de la retraite est nuancé.

Si la retraite est davantage perçue comme un soulagement que comme une contrainte, une forte proportion d'habitants de la région ne semble pas se retrouver dans cette dualité ; ainsi :

. 46 % entrevoient leur retraite comme un soulagement.

. à l'inverse, ils ne sont que 10 % à l'envisager plutôt sous l'angle de la contrainte.

. et tout de même, 44 % ne l'associent à aucun des deux termes.

Ces taux sont quasiment identiques à ceux des moyennes nationales (respectivement 48 %, 11 % et 41 %).

Les écarts entre Île-de-France et province. Pour la majorité percevant la retraite comme un soulagement, la première raison est le gain de temps (pour se livrer à ses passions ou pour ne plus être obligés d'aller travailler), sans écart significatif entre les régions. En revanche, un écart significatif de 7 points apparaît entre l'Île-de-France et la province sur la deuxième raison, à savoir, la préservation de la santé (crainte de ne plus être en capacité physique de travailler ou celle de ne plus avoir assez de ressources pour gérer le stress au travail) : seuls 34 % des franciliens évoquent cette raison contre 41 % des provinciaux.

Pour ceux qui voient la retraite comme une contrainte, la crainte d'une perte de sens (s'ennuyer, perdre du lien social, redouter de ne plus être assez stimulé physiquement et intellectuellement au quotidien) est davantage marquée auprès des habitants de l'Île-de-France (61 %) qu'auprès de ceux de province (51 %). Tandis que l'inquiétude d'une baisse de revenu est bien plus manifeste en province (60 % des habitants) par rapport à l'Île-de-France (45 % des Franciliens).

Les crispations autour de l'allongement de la durée de travail ne sont pas fondées uniquement sur des considérations financières. À avril 2023, seuls 30 % des actifs d'Auvergne-Rhône-Alpes avaient une connaissance du montant qu'ils percevraient à la retraite (dont seuls 3 % « précisément »). Ce taux était identique à celui de la moyenne nationale.

« Nous assistons probablement au début d'une épargne générationnelle par "capitalisation" allant de pair avec les transformations de la société comme l'évolution du rapport au travail et la recherche des équilibres entre vie professionnelle et vie personnelle. Ce baromètre 2023 valide une nouvelle fois cette année la détermination des jeunes générations d'anticiper sereinement leur avenir pécunier, en pensant à construire de plus en plus tôt leur "patrimoine retraite". Le PER est aujourd'hui le véhicule qui répond le mieux à cet objectif. »

Stellane Cohen, présidente d'Altaprofits.

Méthodologie : Le « Baromètre 2023 de l'Épargne en France et en régions » a été réalisé par Ifop du 3 au 12 avril 2023, auprès d'un échantillon de 2 407 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, et constitué selon la méthode des quotas. Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne.

* Toute publication totale ou partielle doit impérativement utiliser la mention complète suivante : « **Baromètre Ifop pour Altaprofits, 2023** » et aucune reprise de l'enquête ne pourra être dissociée de cet intitulé.

Les données brutes et les communiqués régionaux sont disponibles sur demande.

Contact presse :

Brigitte Huguet - Tél. + 33 1 46 34 78 61 - information-presse@altaprofits.fr

A propos d'Altaprofits : Altaprofits est une Société de Conseil en Gestion de Patrimoine sur Internet depuis 1999.

Son ambition : défendre les épargnants et leur proposer des solutions de placements sur Internet associées à l'expertise de conseillers en gestion de patrimoine.

Altaprofits propose :

- Des solutions en épargne, retraite et immobilier conçues pour tous les projets et avec des partenaires assureurs et sociétés de gestion d'actifs de renom. Ses contrats sont régulièrement récompensés par la presse financière et patrimoniale.

- Une équipe de conseillers à l'expertise patrimoniale reconnue qui accompagne les épargnants dans la construction, la valorisation et la transmission de leur patrimoine. Décryptage de l'actualité économique et financière, clarté et transparence constituent leurs priorités.

- Une plateforme internet altaprofits.com, pour consulter et interagir en toute sécurité et en temps réel sur l'épargne et un robo-advisor qui permet de suivre et d'optimiser la gestion financière de son contrat, en analysant quotidiennement le couple rendement/risque.

Au service de toutes les stratégies patrimoniales, les principaux domaines d'expertise d'Altaprofits sont l'assurance vie, la retraite, la prévoyance individuelle, l'investissement en immobilier à travers les SCPI et les produits de défiscalisation.

Altaprofits est une Société par Actions Simplifiée (SAS) au capital de 11 912 727,82 euros ayant son siège social au 35-37, rue de Rome - 75008 Paris. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 535 041 669 et sur le registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance (www.orias.fr) sous le numéro 11 063 754. Tél. : 01 44 77 12 14 (*appel non surtaxé*).

Communication à destination des professionnels.